

Image not found or type unknown



Achat entreprise Ambulance

Par **stephasur**, le **13/05/2016** à **12:13**

Bonjour. Je me presente je m'appel Stephane. Je suis en train de racheter une entreprise d'ambulance avec un seul vehicule cette profession est reglemente par les ARS. Depuis 2013 il est impossible de creer une societe avec uniquement 1 vehicule il faut minimum 2 sauf si il y a continué de l'entreprise comme le rachat de parts sociales par exemple. Hors le vendeur souhaite que je rachete le fond de commerce ma question est sur un achat fond de commerce est il considéré creation entreprise ou est ce une continuité au niveau legal.rnMerci de votre aidernBien cdlr